

SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : Sud BPCE



Orléans, le 8 Avril 2021

QUIZZ DE PRINTEMPS 2021

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui se poursuit en 2021. Nous avons subi plusieurs périodes de confinement qui ont mis à mal l'économie et la santé de nombreuses personnes. En ce début de Printemps, nous vous proposons un quizz pour vérifier si cette période particulière a permis de revoir notre modèle économique, le partage des richesses et si nos conditions de travail ont évolué favorablement.

Le quizz est à réaliser impérativement avant le 30/04/2021, vous serez de toute façon « maintes fois relancés ». Si ce n'est pas le cas, votre Part Variable individuelle 2021 sera égale à ZERO.

Parmi les affirmations ci-dessous, lesquelles vous semblent fausses ? (7 réponses possibles)
Les salariés du Réseau détenant un ordinateur portable (Métiers spécialisés : CAGP, CC Pros, CACP, moniteurs, animateurs etc.) travaillent tous et sans exception depuis leur domicile 5 jours / 5 comme l'exige le Gouvernement. Les banques et notamment la CELC sont exemplaires en la matière depuis des mois.
Les salariés du Réseau ne pouvant télétravailler faute d'équipement fourni par l'entreprise et qui n'ont pas d'autre choix que de garder leurs enfants de moins de 16 ans à domicile, verront leur salaire maintenu à 100%. En effet, par solidarité, le Directoire a décidé de compléter les 84 % du salaire net légalement prévus.
Par exemplarité, les membres du Directoire ont décidé de renoncer à leur Part Variable en 2021.
Comme en 2020, pour remercier le personnel d'assurer la continuité du service, le Directoire va verser une prime « Macron » à l'ensemble des salariés avant le 31/12/2021.
Les RDV en distanciel sont systématisés depuis des mois à la CELC. En effet, les clients ne peuvent plus prendre RDV en présentiel avec leur conseiller depuis le DEI et l'application CE comme lors du 1 ^{er} confinement de Mars/Avril 2020. À ce jour, 90 % des RDV sont réalisés à distance à la CELC.
Des roulements de salariés sont constitués afin de limiter les risques de propagation. Comme lors du 1 ^{er} confinement, la CELC fait tout pour qu'il y ait le moins de brassage possible de salariés dans le Réseau (CC Polyvalents, Chargés Pros, Animateurs et Moniteurs, DG, renforts inter-agences etc.).
Il existe un véritable dialogue social constructif et de qualité à la CELC depuis 2017. Les salariés s'expriment librement et facilement ; les organisations syndicales via leurs représentants sont écoutées et entendues.

Vous avez coché toutes les cases ?
Bravo, vous êtes un salarié éclairé de la Caisse d'Epargne Loire Centre.



Félicitations, votre quizz est validé.

Vous avez obtenu 100 % de bonnes réponses. Votre score révèle que vous maitrisez toutes les notions.

Pour approfondir vos connaissances, retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires